

UNICEF – pour les enfants du monde

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a plus de 60 ans d'expérience en matière de coopération au développement et d'aide d'urgence. L'UNICEF met tout en oeuvre pour que les enfants puissent survivre et avoir une enfance préservée. La santé, l'alimentation, l'instruction, l'eau et l'hygiène ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida font partie de ses tâches centrales. L'UNICEF intervient dans plus de 190 pays et assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires.



© UNICEF/ HQ05-2204/Giacomo Pirozzi

L'UNICEF a été créée le 11 décembre 1946 par l'assemblée générale des Nations Unies sous le nom de «United Nations International Children's Emergency Fund». La mission initiale de l'UNICEF consistait à venir en aide aux enfants souffrant de maladie et de la faim dans l'Europe de l'après-guerre afin de soulager leur détresse. L'aide apportée par une organisation neutre sur le plan confessionnel et politique devait aussi permettre d'établir un pont entre les peuples ennemis.

Dès 1953, le mandat de l'UNICEF s'est élargi: l'organisation créée pour intervenir dans les situations d'urgence s'est tournée dès lors vers l'aide au développement en se focalisant sur les enfants. L'UNICEF a pour but d'améliorer la situation des enfants dans le monde.

L'UNICEF est devenue ainsi une organisation permanente des Nations Unies. En réalisant des projets concrets à long terme, elle offre aux enfants la perspective d'un avenir meilleur et s'investit pour l'application de leurs droits.

Plus de 60 ans pour tous les enfants

Le travail de l'UNICEF se caractérise par une longue expérience et des activités étendues dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. A ses débuts, sa tâche consistait à distribuer du lait, des couvertures, des habits et des souliers. Aujourd'hui, l'éducation et l'instruction, la santé ainsi que la garantie d'une protection suffisante pour filles et garçons sont au cœur de son travail. Grâce aux projets durables les plus divers, l'UNICEF a pu assurer à des millions d'enfants un bon départ dans la vie et leur permettre d'avoir une vraie enfance. Au cours des plus de 60 ans d'activité de l'UNICEF, il convient de relever divers moments marquants, étapes et réussites:

Réalisation de la 1^{ère} campagne de vaccination

En 1948, peu après sa création, l'UNICEF a réalisé, à la demande de la Croix-Rouge scandinave, la campagne de vaccination internationale la plus importante jamais organisée jusqu'alors. Des millions d'enfants européens ont été vaccinés contre la tuberculose. Aujourd'hui encore, les campagnes de vaccination font partie des priorités de l'UNICEF. Lors des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, des campagnes de vaccination ont lieu afin de prévenir à temps la propagation des épidémies. D'innombrables enfants ont été sauvés et il a été possible de réduire les risques de handicap mental ou physique. La variole est éradiquée depuis 1979. En 1988, 350'000 enfants attrapaient encore la polio/paralysie infantile. Aujourd'hui, moins de 1200 enfants en sont affectés. L'UNICEF s'est fixé pour objectif, avec l'OMS, d'éradiquer la polio.

Création du centre d'approvisionnement

En 1953, l'UNICEF a installé un entrepôt dans un coin de la cave de la centrale de New York. Aujourd'hui, le centre d'approvisionnement, entre-temps le plus grand des Nations Unies, a son siège à Copenhague en Danemark.

En cas de catastrophe ou de guerre, l'entrepôt de l'UNICEF peut fournir 40 tonnes de matériel en 24 heures et les acheminer sur place en deux jours. 10'000 personnes peuvent ainsi recevoir des biens humanitaires indispensables à la survie pour une durée de trois mois.

Prix Nobel de la paix

L'UNICEF a été la première organisation à recevoir en 1965 le Prix Nobel de la paix, une marque de reconnaissance pour son travail.

Conception de la stratégie «GOBI»

La stratégie sanitaire GOBI conçue par l'UNICEF dans les années 70 avait pour composantes le contrôle du poids, la thérapie de réhydratation orale en cas de diarrhée, la promotion de l'allaitement maternel ainsi que les campagnes de vaccination ; la revue britannique *The Lancet* l'a décrite comme «l'invention peut-être la plus importante du 20^e siècle». Elle a permis de sauver beaucoup d'enfants.

La Convention des droits de l'enfant

En adoptant en 1989 la Convention des droits de l'enfant de l'ONU, les gouvernements se sont engagés à assurer à tous les enfants le droit à la survie, à la santé, à l'instruction, à la protection contre la discrimination, les abus et la violence ainsi que le droit à la participation. Unique au monde, cette «loi de base» pour les enfants a été signée par presque tous les Etats du monde et guide le travail de l'UNICEF.

Aide d'urgence

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance est sur place avant, pendant et après une crise. En raison de sa présence de longue durée dans presque tous les pays du globe, l'UNICEF est en contact avec des partenaires locaux, ce qui lui permet de réagir vite quand une guerre éclate ou qu'une autre situation d'urgence se présente. Parallèlement aux mesures nécessaires à la survie et à la distribution de biens humanitaires, l'UNICEF se mobilise en faveur du retour rapide des enfants à l'école. La fréquentation régulière de l'école et le rythme quotidien qui l'accompagne sont primordiaux, car ils aident les enfants à surmonter leurs traumatismes. Le soutien de l'UNICEF et son aide à long terme ont permis à des millions d'enfants de retrouver une vie «normale».

Ambassadeurs de l'UNICEF

Tout autour du globe, des comédiennes et des comédiens, des musiciennes et des musiciens, des sportives et des sportifs et bien d'autres personnalités se dévouent bénévolement avec beaucoup de conviction pour l'UNICEF. En Suisse, Kurt Aeschbacher, présentateur de la TV suisse alémanique, poursuit sans relâche sa mission d'ambassadeur de l'UNICEF. Comme Natascha Badmann, Sir James Galway, Anatole Taubmann, Andrew Bond, Seven et d'autres, de nombreuses personnalités suisses s'investissent activement en faveur de certains projets de l'UNICEF.

Les Objectifs du Millénaire : une obligation morale

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD, adoptés en septembre 2000 lors du Sommet du Millénaire organisé par les Nations Unies constituent un cadre important pour le travail de l'UNICEF.

Objectif 1: Combattre l'extrême pauvreté et la faim : d'ici 2015, il s'agit de réduire de moitié le nombre des personnes contraintes de vivre avec moins de 1.15 francs par jour.

Objectif 2: Permettre à tous les enfants – filles et garçons– du monde entier de suivre un cycle scolaire primaire complet.

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux de la formation et améliorer le statut des femmes grâce à la formation.

Objectif 4: Réduire de deux tiers le nombre des décès parmi les enfants de moins de cinq ans.

Objectif 5: Réduire de trois quarts la mortalité maternelle.

Objectif 6: Combattre le VIH/sida, la malaria et d'autres maladies graves.

Objectif 7: Assurer un environnement durable.

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial afin d'atteindre avec succès les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

sation a été renforcé au sein des communautés immigrées concernées.

Suivant l'appel lancé publiquement par l'UNICEF au printemps 2010, 20'000 personnes ont donné leur voix pour que la mutilation génitale des filles et des femmes soit expressément interdite en Suisse. Le 25 août 2010, le Conseil fédéral approuvait le nouvel article du Code pénal tel qu'il lui était soumis. Le 30 septembre 2011, les deux Chambres ont fait de même. Alors que les travaux en vue de l'application sont encore en cours, la nouvelle loi et l'attitude claire de la société civile suisse facilitent d'ores et déjà le travail de prévention.

Rapport sur la traite d'enfants

En 2007, UNICEF Suisse a rédigé en collaboration avec plusieurs organisations actives dans le domaine des droits de l'enfant et des droits humains un rapport consacré à la problématique de la traite d'enfants en Suisse. Intitulé «La traite d'enfants et la Suisse», ce rapport montre que seuls des cas isolés d'enfants victimes de traite ont été révélés en Suisse et formule à ce propos des recommandations concrètes. Les enfants qui ont particulièrement besoin de protection – par exemple les mineurs victimes d'exploitation sexuelle ou les enfants qui entrent dans la clandestinité après le refus de leur demande d'asile – courent potentiellement le risque d'être victimes de la traite.

Rapport concernant la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse

En ratifiant la Convention des droits de l'enfant, CDE, la Suisse s'est engagée à soumettre au «Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant» un rapport concernant l'application de la CDE. UNICEF Suisse établit de son côté à l'attention du comité un rapport qui traite de divers aspects de la mise en œuvre de la CDE et vise aussi à informer le public. Ce rapport conclut que les droits de l'enfant sont garantis dans une large mesure. Dans certains domaines, des améliorations de la situation des enfants sont toutefois nécessaires. Ceci concerne en particulier la lutte contre la pauvreté, le droit des enfants à être entendus ou encore la lutte contre la violence physique et psychologique infligée aux enfants.

Autres activités d'UNICEF Suisse:

La «Semaine des étoiles» de l'UNICEF

Durant la Semaine des étoiles, les enfants qui le souhaitent récoltent de l'argent en Suisse pour les enfants en difficulté ailleurs dans le monde. Chaque année, durant la semaine qui précède le début de l'Avent, UNICEF Suisse et le magazine «Schweizer Familie» invitent les enfants à participer à cette vaste opération de récolte de dons. Les enfants organisent librement leurs collectes. Ils doivent avant tout faire preuve d'un esprit créatif et réaliser des activités originales. Les idées de collecte les meilleures sont récompensées le printemps suivant par le prix de la Semaine des étoiles.

Les recettes de la Semaine des étoiles permettent de soutenir chaque année un autre projet de l'UNICEF.



Des communes amies des enfants

L'initiative de l'UNICEF «Commune amie des enfants» vise à soutenir l'application de la Convention des droits de l'enfant au niveau communal. Elle encourage de manière ciblée les processus visant à améliorer l'environnement des enfants et offre la possibilité aux communes suisses, dans un premier temps, de dresser à ce propos un bilan de la situation. Les communes ont ensuite la possibilité de poser leur candidature pour l'obtention du label «Commune amie des enfants». Cette distinction profite en premier lieu aux enfants et aux jeunes – mais elle procure aussi à l'ensemble de la commune une qualité de vie meilleure.

Etat novembre 2011

Comité suisse pour l'UNICEF

Baumackerstrasse 24

8050 Zurich

Téléphone +41 (0)44 317 22 66

Fax +41 (0)44 317 22 77

info@unicef.ch

www.unicef.ch

Compte postal pour les dons: 80-7211-9

Le travail d'UNICEF Suisse peut être soutenu comme suit :

- **Dons**
Les dons, les donations et les legs sont utilisés là où l'aide est la plus urgente.
- **Membre soutien**
Les cotisations régulières des membres permettent de planifier et de réaliser des projets à long terme. Les membres reçoivent régulièrement de l'information sur toutes les activités.
- **Parrainages de projets**
Grâce aux parrainages de projets, les marraines et les parrains peuvent rester fidèles à des projets de leur choix durant trois ans ou plus. Ce type de soutien permet de planifier à long terme et d'aider de manière durable.
- **Membre de kids united**
kids united est le club des enfants désireux de faire de grandes choses. Ils se mobilisent et se solidarisent en faveur des enfants dans le monde en organisant des activités, des conférences et des discussions.
- **Cartes et cadeaux**
L'achat des cartes et des cadeaux UNICEF permet de soutenir les enfants dans le monde entier. Les produits de l'UNICEF sont en vente dans les magasins spécialisés, les grands magasins et sur le site Internet d'UNICEF Suisse.
- **L'UNICEF en pratique**
Le financement d'un produit bien précis permet de fournir une aide efficace dans les pays en développement.